



Interpellation des candidats à l'élection présidentielle

L'ACEPP pose 5 questions aux candidats.
Leurs réponses sont accessibles
à tous les internautes !



ACEPP

**Association des
Collectifs Enfants
Parents Professionnels**

29, rue du Charolais
75012 Paris
01 44 73 85 20

Communiqué de l'ACEPP

Le 14 mars 2017

L'ACEPP - Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels – s'invite dans le débat présidentiel sur la petite enfance et la parentalité.

Via son site internet, l'ACEPP interpelle les candidats en formulant **cinq questions issues de la Plateforme Aceptp 2017** « *pour vivre ensemble sur chaque territoire en proposant des espaces d'accueil de jeunes enfants de qualité et en accompagnant des actions parentalité* ».

Les réponses des candidats sont publiées en ligne. Tous les internautes peuvent recevoir les recevoir en s'inscrivant dans un formulaire.

- ✓ [Télécharger les cinq questions](#)
- ✓ [Télécharger la Plateforme Aceptp 2017](#)

Comme à chaque élection présidentielle depuis 1980, l'ACEPP apporte sa contribution au débat national en faisant des propositions aux candidats. Elle poursuivra avec les candidats aux élections législatives en juin. Entre avril 2016 et janvier 2017, de nombreux acteurs du réseau Aceptp – parents, professionnel-le-s petite enfance, élus associatifs, salarié-e-s des fédérations territoriales et nationale Aceptp – se sont concertés, ont débattu lors de temps forts pour offrir 29 propositions politiques, réunies dans la Plateforme Aceptp 2017, organisées autour des questions de politique petite enfance et parentalité, de l'intérêt du partenariat entre parents, professionnel-le-s et institutions autour de l'enfant, de la formation et la qualification des professionnel-le-s de la petite enfance, de la non-lucrativité dans l'accueil petite enfance.

Retrouvez le débat numérique sur le site Aceptp :

<http://www.acepp.asso.fr/Presidentielles-2017>

L'ACEPP, c'est :

un réseau associatif de parents, de bénévoles et de professionnel-le-s en mouvement depuis 1980

L'ACEPP, c'est :

- 40 000 familles
- 40 000 enfants
- 8 000 professionnel-le-s de la petite enfance
- 20 000 places d'accueil
- 1 000 collectifs parentaux dont 800 lieux d'accueil
- 25 fédérations territoriales

Typologie des adhérents ACEPP :

50 % en milieu rural
50 % en milieu urbain
Des crèches, multiaccueils, microcrèches associatifs à participation parentale... et de multiples projets autour de la, parentalité : lieux d'accueil enfants parents, lieux passerelles, RAM, accueils périscolaires, ludothèques, cantines, ateliers intergénération, cafés de parents... et des Universités populaires de parents.

En savoir plus sur l'ACEPP : www.acepp.asso.fr

Contacts à l'ACEPP :

- Philippe Dupuy, délégué Petite Enfance et Emploi - 06 08 75 36 53
- Annie Maillet, service Communication - 01 44 73 85 38 - annie.maillet@acepp.asso.fr